



Désertion comment faire pour rejoindre sa caserne sans brimades

Par **nattau**, le **20/09/2010** à **10:42**

Bonjour, mon fils est déserteur je le pousse à retourner à sa caserne pour essayer de rompre son contrat. Il a déjà reçu sa lettre de mise en demeure, il devait rejoindre son régiment le 20 09 2010. Que risque t-il auprès de ses supérieurs .
comment faire pour une rupture de contrat, il est engagé pour 5 ans il lui reste 3 ans à faire.

Par **rrousseau22**, le **22/10/2010** à **13:16**

Bonjour

Voici le lien d'une association qui s'occupe des droits militaires pour les déserteurs de l'armée Française.

Bonne chance.

rrousseau22

<http://adoc.kazeo.com>

Par **rrousseau22**, le **22/10/2010** à **13:16**

Bonjour

Voici le lien d'une association qui s'occupe des droits militaires pour les déserteurs de l'armée

Française.
Bonne chance.
rrousseau22
<http://adoc.kazeo.com>